



ANNEXE N°1 AU DOSSIER D'INSCRIPTION

AUTORISATION D'ADMINISTRATION DES MEDICAMENTS

Nous soussignés Parent 1

Parent 2

Autorisons le personnel de la structure de

A administrer les médicaments pour notre/nos enfant(s)

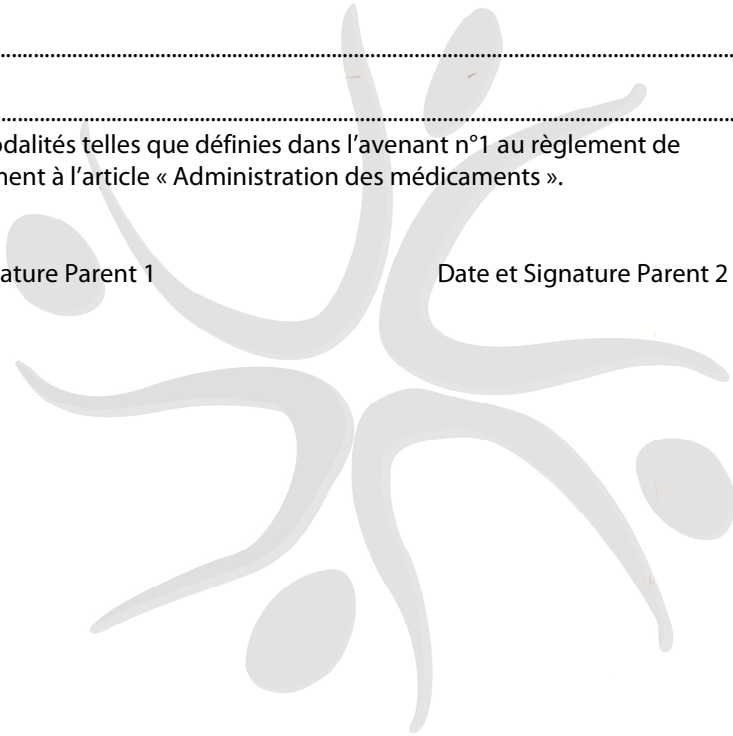
Nom(s).....

Prénom(s)

selon les modalités telles que définies dans l'avenant n°1 au règlement de fonctionnement à l'article « Administration des médicaments ».

Date et Signature Parent 1

Date et Signature Parent 2



ANNEXE N°1 AU DOSSIER D'INSCRIPTION

AUTORISATION D'ADMINISTRATION DES MEDICAMENTS

Nous soussignés Parent 1

Parent 2

Autorisons le personnel de la structure de

A administrer les médicaments pour notre/nos enfant(s)

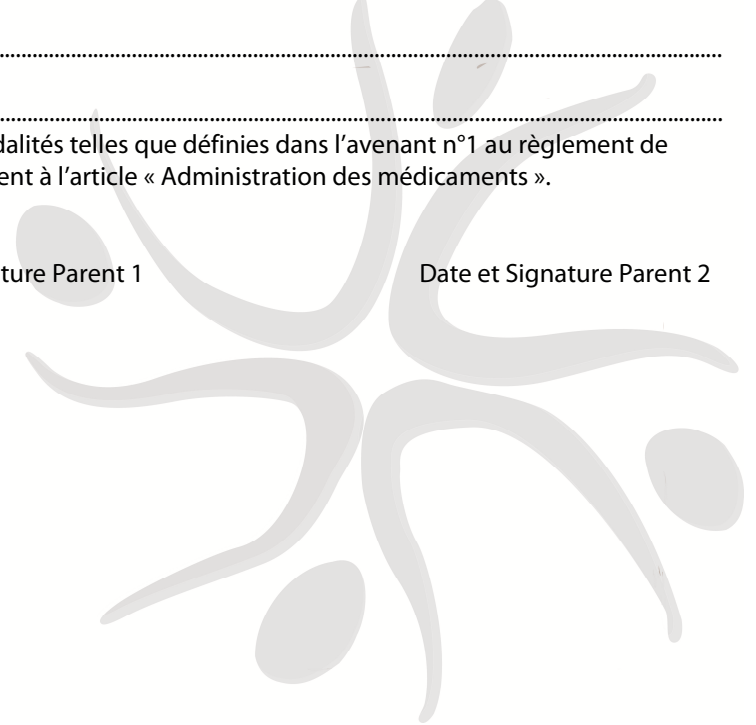
Nom(s).....

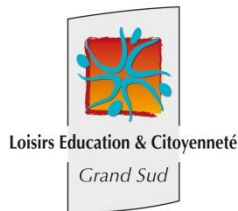
Prénom(s)

selon les modalités telles que définies dans l'avenant n°1 au règlement de fonctionnement à l'article « Administration des médicaments ».

Date et Signature Parent 1

Date et Signature Parent 2





CONTRAT D'ACCUEIL LE&C GRAND SUD
Halte-garderie de GUZET NEIGE
« SAISONNIERS »

ART 1 – PARTIES AU CONTRAT

Parent 1 _____

Domicilié _____

Parent 2 _____

Domicilié _____

Ci-après dénommés « les parents », ~~représentants légaux~~ de _____, ci-dessous désigné « l'enfant », titulaires pleinement et conjointement de l'autorité parentale sur ce dernier. (En cas de décision de justice limitant tout ou partie de l'autorité parentale, prière de joindre la copie de l'acte correspondant »).

D'une part

Et Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud, organisme à but non lucratif d'éducation populaire, domicilié 7 rue Paul Mesplé, 31100 TOULOUSE.

ART 2 - OBJET DU CONTRAT

Le présent contrat conclu entre les parents et LE&C Grand Sud a pour objet d'établir l'inscription de l'enfant à la Halte-garderie « les oursins » de GUZET NEIGE en précisant les droits et obligations de chacune des parties dans le respect des conditions spécifiées ci-dessous, mais aussi des éléments du dossier d'inscription.

ART 3 – DUREE DU CONTRAT

Le présent contrat est établi du

.....

ART 4 – CONDITIONS D'ADMISSION

Conformément au règlement de fonctionnement de la structure, l'admission de l'enfant ne peut être effective qu'après la remise des pièces justificatives : le dossier d'inscription dûment complété, la copie du carnet de vaccination, un certificat médical du médecin attestant que l'enfant est apte à la vie en collectivité.

ART 5 – CONDITIONS DE RESERVATION

Les parents à l'avance les plages horaires d'accueil de leur enfant selon quatre modalités : à l'heure, à la matinée, à l'après-midi ou à la journée.

ART 6 – FACTURATION

La facturation est émise selon les plages d'accueil réservées et le tarif est appliqué en fonction des revenus de l'année n-2 et du taux d'effort, barème national de la CNAF, soit :

Nb d'heures réservées x (revenus n-2 / 12 x taux d'effort)

Le taux d'effort :

Nombre d'enfants	du 1er janvier 2019 au 31 août 2019	du 1er septembre 2019 au 31 décembre 2019	du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020	du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021	du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022
1 enfant	0,0600%	0,0605%	0,0610%	0,0615%	0,0619%
2 enfants	0,0500%	0,0504%	0,0508%	0,0512%	0,0516%
3 enfants	0,0400%	0,0403%	0,0406%	0,0410%	0,0413%
4 enfants	0,0300%	0,0302%	0,0305%	0,0307%	0,0310%
5 enfants	0,0300%	0,0302%	0,0305%	0,0307%	0,0310%
6 enfants	0,0300%	0,0302%	0,0305%	0,0307%	0,0310%
7 enfants	0,0300%	0,0302%	0,0305%	0,0307%	0,0310%
8 enfants	0,0200%	0,0202%	0,0203%	0,0205%	0,0206%
9 enfants	0,0200%	0,0202%	0,0203%	0,0205%	0,0206%
10 enfants	0,0200%	0,0202%	0,0203%	0,0205%	0,0206%

ART 7 – ABSENCES

En cas d'absence la facturation reste inchangée, sauf dans les cas suivants :

- Annulation de la réservation 7 jours à l'avance.
- Maladie de l'enfant supérieure à 3 jours sous présentation d'un certificat médical. Les trois premiers jours sont dus par la famille.
- Hospitalisation de l'enfant sur présentation d'un justificatif.
- Maladie de l'enfant ayant pour conséquence l'éviction obligatoire telle que définie dans le guide pratique « collectivités de jeunes enfants et maladies infectieuses ». Au retour de l'enfant, un certificat médical de non-contagion sera exigé.

Fait à

Le

Signature obligatoire de tous les titulaires de l'autorité parentale précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé ».



FICHE D'INSCRIPTION

Date d'inscription :

Tarif usager extérieur :

2022-2023

Heure : 8€

Matinée : 20€

Après-midi : 20€

Journée : 30€

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

N° allocataire CAF :

Adresse :

Tarif habitant de la communauté des communes

Couserans Pyrénées ou saisonnier :

Selon les ressources du couple en N-2.

Adresse sur Guzet :

N° téléphone portable :

Fixe :

Avez-vous une responsabilité civile qui couvre l'enfant et laquelle :

Parent 1 :

Nom, Prénom :

Profession :

Employeur :

Parent 2 :

Nom, Prénom :

Profession :

Employeur :



FICHE D'INSCRIPTION

Médecin traitant :

N° tel. :

Allergies Oui

Non

J'autorise les salariées de la halte garderie à administrer des médicaments avec ordonnance.

Oui

Non

J'autorise les salariés de la halte garderie à administrer du doliprane en cas de forte température et si impossibilité de joindre les parents.

Oui

Non

Je suis d'accord pour que soit prise une mesure d'hospitalisation par un responsable de la structure en cas d'urgence.

Je m'engage à venir chercher mon enfant en cas de température ou de signe de maladie.

Vaccinations de l'enfant :

Vaccins	1 ^{ère} injection	2de injection	3 ^{ème} injection	rappel	observations
BCG					
Diphtérie Tétanos Polio Coqueluche					
Rougeole Oreillons Rubéole					
Haemophilus Influenza de type B (HIB)					
Hépatite B					
Méningocoque C					

L'enfant a-t-il déjà été en structure collective ? Oui

Non



FICHE D'INSCRIPTION

Personnes autorisées à venir chercher l'enfant :

-
-
-

J'accepte de présenter une pièce d'identité aux professionnelles afin de partir avec l'enfant inscrit sur cette fiche.

Autorisez-vous votre enfant à participer aux sorties à l'extérieur de la structure (promenade, piste de luge,...) ? Oui Non

Nous autorisez-vous à photographier votre enfant ? (but non commercial)
Oui Non

Je reconnais avoir lu le règlement intérieur et à le respecter.
Je m'engage à signaler tout changement dans les renseignements fournis à ce jour.

Signature

										28/02									
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Signature des parents :



Loisirs Education & Citoyenneté

Grand Sud

HALTE-GARDERIE GUZET NEIGE

Ouverture pour la saison d'hiver 2022/2023 du 17 décembre 2022 au 05 mars 2023. Pendant les vacances scolaires toutes zones confondues (fermée les 25 et 1^{er}), ouvert les week ends hors vacances scolaires s'il y a un minimum de 5 inscrits.

HORAIRES D'OUVERTURE : de 8h15 à 17h15

Inscriptions anticipées à la crèche les Oursons : 05 61 66 92 03 ou à la halte garderie de Guzet dès le 17 décembre : 05 61 04 95 07

TARIFS VACANCIERS

- A l'heure : 8 €
- Matinée de 8h15 à 13h : 20€
- Après midi de 13h à 17h15 : 20€
- Journée complète : 30€

LISTE DES PIECES A FOURNIR POUR LA RESERVATION

- Copie du carnet de vaccinations
- Attestation du médecin traitant confirmant qu'il n'y a pas de contre indication pour l'enfant à la vie en collectivité,
- Un chèque d'arrhes de 17€ à l'ordre de LEC Grand Sud,

A envoyer à la crèche Les Oursons / rue des écoles/ 09140 Oust /ou / lesoursons.3cp@lecgs.org

LISTE DES OBJETS A APPORTER DURANT LE SEJOUR

- Sucette et doudou,
- Sac marqué au nom de l'enfant,
- Vêtements de rechange,
- Chaussons,
- Couches + produits pour les soins
- Repas de l'enfant dans un sac isotherme avec un accumulateur de glace, il sera réchauffé à la crèche, et goûter de l'après midi.

ENCADREMENT

- L'équipe est composée d'une éducatrice de jeunes enfants ou d'une infirmière et d'une animatrice petite enfance. (2 binômes en roulement sur toute la saison)

L'équipe éducative respecte le rythme de chaque enfant. N'hésitez pas à nous contacter pour venir visiter la crèche en amont avec votre enfant et prendre un temps d'échange autour de ses habitudes et besoins, afin de nous permettre d'individualiser son accueil du mieux possible.

ACTIVITES PROPOSEES AUX ENFANTS

- Peinture, pâte à modeler, pâte à sel, collages divers, jeux de constructions,
- Eveil musical, histoires et découverte du livre,
- Jeux de motricités
- Jeux d'imitations (dinette, poupons etc...)
- Jeux extérieurs (luge, jeux de neige, promenade et découverte du milieu).